Notice de pose pour les revètements Vinyles loose lay en lés:

MODUL'UP

Les revêtements en vinyle Modul'up de Forbo peuvent être posés sur tout type de support préparé en vue de la pose. Le support doit être solide, sans fissures, fiable, sec de façon durable et plat.

Les pièces non excavées (supports en contact avec le sol) doivent être étanchéifiées au niveau de la construction contre l'humidité montante, en conformité avec les normes.

Les empreintes résiduelles reconnaissables surtout en éclairage frisant, dues à des charges ponctuelles importantes, ne peuvent, en règle générale, être complètement exclues des revêtements de sol élastiques. Elles peuvent cependant être réduites à un minimum par un traitement conforme aux prescriptions et notamment par l'utilisation de patins pour chaises et meubles appropriés (roulettes), conformément à EN 12529. Le choix des coloris des revêtements de sol et les conditions de lumière dans les pièces où la pose est effectuée exercent également une influence importante sur l'aspect extérieur.

Informations

Les directives nationales en la matière s'appliquent :

Allemagne: DIN 18 365 «Travaux sur revêtements de sol»/ DIN 18 299 «Réglementations générales pour les travaux de construction de tout type» / DIN 18 202 «Tolérances dimensionnelles dans la construction».

Autriche: ONORM B2232 «Norme de contrat de services pour travaux de dallage» / ONORM B 2236 «Travaux de collage pour norme de contrat de services pour revêtements de sol» I DIN 18 202 «Tolérances dimensionnelles dans la construction».

Suisse: norme SIA 251 (chapes flottantes à l'intérieur des bâtiments) / norme SIA 253 (revêtements de sol en linoléum, plastique, caoutchouc, liège, textile et bois).

Préparation

1. Pour obtenir des conditions de traitement optimales, la température du support ne doit pas être inférieure à 15° C. La température ambiante doit être d'au moins 18 °C. L'humidité relative de l'air doit se situer entre 40-65 %. Le revêtement de sol, les consommables et les matériaux doivent présenter une température minimale de 18 °C.

2. Avant la pose, il est nécessaire de vérifier si le revêtement de sol provient de la même fabrication (par ex. étiquettes des rouleaux). Pour éviter des divergences au niveau des coloris et des motifs, les rouleaux doivent être posés en suivant la série de numéros croissante ou décroissante. Nous recommandons de conserver les étiquettes jusqu'à réception des travaux de pose. Des divergences éventuelles au niveau des coloris du revêtement ne peuvent être réclamées qu'avant la pose. De même, les dommages découlant du transport ne peuvent être réclamés que dans le cadre des délais stipulés.

3. Après déballage des rouleaux, la découpe grossière des bandes s'effectue avec un ajout d'au moins 1 cm par mètre linéaire, mais pas plus de 10 cm. Veuillez respecter le sens de pose des différents motifs. Avant la pose, le revêtement de sol et tous les produits appropriés doivent être adaptés à la température ambiante pendant 24 heures.

Si les revêtements de sol ont été stockés ou transportés à des températures inférieurs à 10 °C juste avant la livraison, la période d'acclimatisation doit être portée à 48 heures.

Supports

Modul'up est un revêtement de sol vinyle en lé en pose libre qui ne nécessite pas de colle. La bande de jonction simple face de Modul'up est utilisée pour tous les joints entre les lés, ainsi que pour les joints croisés.

Supports adéquats :

- Chape en béton ou en ciment, nouvelle ou existante
- Panneaux de bois ou de particules, nouveaux ou existants
- Anciennes dalles céramiques : posées sur un support en ciment, les dalles céramiques scellées ou collées ne requièrent pas de traitement supplémentaire si les différences de niveau sont inférieures à 1 mm et/ou si la largeur du joint est inférieure à 3 mm. Les petites différences de niveau isolées de 1 à 2 mm entre les dalles peuvent être lissées à l'aide d'un mastic approprié.
- Anciennes couleurs de sol : le support doit être propre et sans risques pour la santé. Le ponçage n'est pas nécessaire si ces prescriptions s'appliquent.
- Anciens revêtements de sol souples et compacts (dalles et lés de vinyle et linoléum) : avant la pose, vérifiez l'état du revêtement de sol existant pour vous assurer qu'il est bien collé au support. Veillez à ce que les sections du revêtement de sol en pose libre ou endommagées soient retirées et réparées. Dans le cas d'un chauffage au sol, les anciens revêtements de sol souples doivent toujours être enlevés.
- Parquet existant : Modul'up peut être posé sur un parquet existant. Les éléments du parquet doivent être solidement collés, lisses, homogènes et exempts d'huile ou de cire. Le cas échéant, le parquet doit être poncé avant la pose de Modul'up afin d'éliminer les saletés et/ou les irrégularités. En cas de doute, contactez le Service d'applications Forbo Flooring.

Attention : Modul'up ne peut être posé que sur un seul ancien revêtement de sol, et non sur plusieurs anciens revêtements de sol superposés. L'ancien revêtement de sol existant sous Modul'up doit également convenir à la nouvelle utilisation prévue.

Supports inadéquats

- Les revêtements de sol acoustiques en général, CV (Cushing Vinyl) et les sols acoustiques en linoléum doivent être retirés et le support doit être soumis à une application adéquate et professionnelle conformément aux prescriptions nationales.
- Planchers en bois : les panneaux irréguliers et les joints entre les panneaux sont transférés sur le revêtement de sol fini ; il n'est donc pas recommandé de les poser sur des planchers en bois.

• Revêtements de sol textiles : les revêtements de sol textiles doivent être retirés et le support être soumis à une application conforme aux prescriptions nationales en la matière.

• Pour tout support non répertorié ou en cas de doute quant à son adéquation, contactez notre Service d'applications.

Modul'up peut être posé sur des supports présentant des fissures de moins de 1 mm de large, pour autant que la différence de niveau ne soit pas supérieure à 1 mm. Si les fissures ne répondent pas à ces critères, contactez le Service d'applications.

Aucune limite maximale n'est fixée pour la surface de pose, mais les joints de dilatation ne peuvent pas être recouverts par le revêtement Modul'up ; un profil de mouvement approprié doit être utilisé.

Dans le cadre d'exigences élevées, il convient d'appliquer sur le support des mastics destinés aux zones à forte fréquentation. Les mastics d'égalisation ne sont pas nécessaires pour les surfaces en béton propres, intactes et lisses, dans la mesure où elles respectent les tolérances de planéité susmentionnées.

Si le support ne doit pas être égalisé, il faut au moins appliquer un apprêt approprié pour maintenir le support sans poussière.

Une différence de niveau de plus de 1 mm ou des joints de plus de 3 mm dans le support doivent être compensés sur toute la surface par un mastic d'égalisation pour les fortes contraintes.

Un profilé de recouvrement approprié doit être utilisé sur les seuils de porte.

Chauffage au sol

Les revêtements de sol Forbo sont conçus pour pouvoir être utilisés avec un chauffage au sol, mais la température maximale de surface du support ne doit généralement pas dépasser 27 °C. En cas de pose sur un chauffage au sol, le système de chauffage doit être maintenu en fonctionnement – avec une température de surface comprise entre 18 et 22 °C – 3 jours avant le début de la pose, pendant toute la durée de la pose et jusqu'à 7 jours après la fin de la pose (voir également les coordinations des interfaces). Une variation rapide de la température peut en effet entraîner des problèmes d'adhérence.

La pose

Modul'up s'installe en pose libre. Les joints sont fixés avec la bande de jonction simple face Modul'up de 100 mm de large. Les lés sont posés parallèlement, de manière superposée sur quelques centimètres aux joints ; les raccords aux murs, aux composants montants, etc. sont prédécoupés grossièrement. Au niveau du joint, l'arête conçue à cet effet en usine doit être découpée. L'arête doit être découpée sur env. 1,5 à 2,0 cm. Nous recommandons pour cela d'utiliser le Trimmer Forbo ou des outils comparables.

Les lés sont rabattus en arrière et la bande de jonction est appliquée au niveau du joint à l'aide d'une planche de liège.

Les lés sont ensuite posés.

Le joint est maintenant coupé. Le tracé de l'arête inférieure est transféré au lé supérieur avec un coupe-joint (Linocut ou comparable) et ensuite découpé avec une lame serpette. La lame serpette permet d'éviter de couper la bande de jonction.

Sur les effets bois, les lés doivent être coupées de manière à ce que le « joint en bois » soit retiré des deux côtés et à ce qu'il ne se forme pas de double « joint en bois», celui-ci étant formé par le fil de soudure.

Il faut alors soulever le revêtement au niveau des joints pour enlever le film protecteur de la bande de jonction. Puis, le revêtement est pressé au moyen de la planche de liège.

Veuillez respecter le sens de pose.

- Motifs All Over / Unis (Linea, Cement, Terra, Concrete / Resin) pose des lés en alternance.
- Motifs directionnels (Wood Oak and Rustic Oak) pose des lés dans le même sens.

Le sens de pose correct pour chaque motif est également indiqué dans la brochure du produit et est imprimé au dos de chaque rouleau..

Les moulures peuvent être fabriquées avec Modul'up en utilisant des profilés creux appropriés d'un rayon de 35 mm. Le profilé creux doit être collé à l'aide d'une bande de jonction double face résistante aux plastifiants. Le lé Modul'up doit être collé au mur ou au profilé avec la même bande de jonction double face.

Lorsque le revêtement de sol est posé sans moulures, le raccordement mural doit être jointoyé avec un mastic souple, étanche et résistant à la moisissure. Cela devrait également être le cas pour tous les composants montants. Ainsi, la pénétration de l'humidité est impossible.

Soudage

Nous recommandons de souder les joints des revêtements Modul'up par processus de soudure thermique. La rétraction des joints ne peut être exclue dans le cas de revêtements non soudés.

Pour cela, le joint est coupé de manière à laisser un espace compris entre 0,3 mm et 0,5 mm max. (soit l'épaisseur d'une carte de crédit). Le fraisage du joint doit être effectué à l'aide d'une lame parabolique de 3,3 mm de large. Le joint est fraisé à une profondeur correspondant aux 2/3 de l'épaisseur du revêtement.

Les points suivants doivent être respectés pour le soudage thermique professionnel :

1. Il faut particulièrement veiller au respect de la largeur et de la profondeur max. du joint, ainsi qu'à la propreté du joint. Par ailleurs, la température du joint doit être d'environ 450 °C. Pour ce faire, le cordon de soudure doit subir une pression appropriée.

2. Il faut utiliser une buse de soudage rapide avec une ouverture de 5 mm et une sortie d'air étroite.

3. L'arasement professionnel du cordon de soudure est effectué à l'état encore chaud à l'aide du couteau à araser Mozart et du coulisseau pour soudure à chaud de 0,7 mm intégré (recommandé) ou du couteau quart de lune avec coulisseau pour soudure à chaud jusqu'à une saillie d'env. 1 mm.

4. Après refroidissement complet du cordon de soudure, la saillie est arasée avec précaution à fleur du revêtement à l'aide du couteau à araser Mozart sans coulisseau pour soudure à chaud (recommandé) ou d'un couteau quart de lune bien aiguisé sans coulisseau pour soudure à chaud.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Après l'achèvement de la pose, nous recommandons de nettoyer le revêtement de sol des grosses salissures en balayant ou en aspirant. Une fois les travaux terminés, il est important de protéger le revêtement de sol des autres corps de métier / de la circulation sur le chantier avec un produit de protection approprié (par ex. papier de protection Forbo).

Nous recommandons de faire appel à une entreprise de nettoyage professionnelle qui dispose d'un personnel formé et d'un équipement approprié pour effectuer le nettoyage de fin de travaux.

Pour conserver la valeur du revêtement de sol à long terme, il est important que les procédures de nettoyage correctes soient appliquées dès le premier jour. Les instructions de nettoyage et d'entretien pour tous les produits Forbo Flooring peuvent être téléchargées à l'adresse suivante:

https://www.forbo.com/flooring/fr-ch

Les instructions de nettoyage et d'entretien doivent être fournies à l'entrepreneur principal, au client ou à l'utilisateur final après l'achèvement de la pose et avant la réception finale du nettoyage.

Pour plus d'informations sur nos revêtements de sols en Vinyle veuillez visiter notre site Web:
www.forbo.com/flooring/fr-ch

Contact Allemagne:
+ 49 (0) 52 51 - 18 03 - 213
awt@forbo.com

Contact Autriche:
+ 43 (0) 13 30 92 04
info.austria@forbo.com

Contact Suisse:
+ 41 (0) 91 850 01 11
customerservice.ch@forbo.com

Mise à jour: Janvier 2021

FLOORING SYSTEMS